

Campagne d'identification des prélèvements d'eau en Meurthe-et-Moselle

Les épisodes de sécheresse survenus au cours des dernières années ont mis en lumière la nécessité de conforter les bases de données et les connaissances des prélèvements d'eau réalisés en Meurthe-et-Moselle.

Pour cela, les services de l'État lancent une action innovante : une campagne de recensement et de régularisation des prélèvements d'eau dans le département, qui poursuit trois objectifs :

- quantifier l'utilisation de la ressource eau,
- pouvoir prévenir les préleveurs en cas de pollution,
- mettre en conformité les situations de prélèvements non déclarés, **avant que ne débutent des campagnes de contrôles.**

Cette campagne de recensement durera **3 mois** et s'adresse à l'ensemble des préleveurs d'eau : **particuliers, artisans, industriels et agriculteurs**. Vous pouvez y participer en ligne via une questionnaire LimeSurvey :

<http://enqueteur.meurthe-et-moselle.developpement-durable.gouv.fr/index.php/331213>



À l'issue de ce questionnaire, vous serez dans l'une des trois situations suivantes :

Prélèvement
régularisé
car conforme

Prélèvement
régularisé
sous réserve d'un
engagement de
mise en conformité

Prélèvement
non régularisé car
conformité non
atteignable.
Une procédure de
suppression du
prélèvement sera
alors enclenchée